



CORRIGE

UE 3 : Information comptable – Mme ALBERTINI

Examen du : Samedi 5 juillet 2025

Master CGAO Parcours Management de la performance
Formation continue


Enseignant : Elisabeth ALBERTINI

Durée : 3h

Consignes :

- > Documents papier autorisés
- > Calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission autorisée

> **Les ordinateurs, tablettes et téléphones portables sont interdits**

Veuillez utiliser une copie pour la partie information comptable (E. Albertini) et une autre copie pour la partie performance financière (J.Caby)

Promotion 2025/2026



Partie : Information comptable

Cas JARDINPEC

La société Jardinpec est une entreprise d'entretien, d'aménagement d'espaces verts et de travaux de terrassement. La clôture annuelle est fin décembre.

1. Coût d'acquisition

En 2020, face au succès grandissant de son activité de travaux de terrassement, l'entreprise a acquis une mini-pelle. Par ailleurs, afin d'assurer le stockage du matériel de jardinage et des arbustes, un entrepôt de stockage a été fabriqué de février 2020 à avril 2020.

Informations sur l'acquisition de la mini-pelle

Montant brut	36 000
Remise exceptionnelle	(1 800)
Escompte de règlement 1%	(342)
Gravage et tatouage en cas de vol	80
Forfait de préparation de la mini-pelle	120
Frais de transport	5 250
Droits de douanes	2 525
Frais de formation des utilisateurs	3 250
Mise au rebut de l'ancienne mini-pelle	4 500
Diverses pièces de rechange	850

L'entreprise Jardinpec estime que l'utilisation prévue pour cette mini-pelle est de 5 ans.

Les frais de conception de l'entrepôt, engagés entre le 1^{er} février 2020 et le 30 avril 2020 sont les suivants :

Coût de la main d'œuvre directe	5 000
Coût de la main d'œuvre indirecte	1 000
Matières premières utilisées pour la construction de l'entrepôt (barres métalliques, tuiles, bois de recouvrement)	12 500

L'entrepôt est mis en service le 15 mai 2020 et l'utilisation prévue est de 15 ans.

Travail à faire

- Déterminer les valeurs d'entrée de la mini-pelle et de l'entrepôt

Corrigé

	Montant	Inclus	Exclus
Montant brut	36 000	36 000	
Remise	- 1 800	- 1 800	
Escompte	- 342	- 342	
Gravage & tatouage	80	80	
Forfait préparation	120	120	
Frais de transport	5 250	5 250	
Droits de douanes	2 525	2 525	
Frais de formation	3 250		3 250
Mise au rebut	4 500		4 500
Diverses pièces rechange	850		850
	TOTAL	41 833	8 600

Valeur d'entrée de la mini-pelle = Coût d'acquisition = **41 833€ (1 pt)**

Valeur d'entrée de l'entrepôt = Coût de production

Coût d'acquisition des matières et fournitures entrant dans la composition de l'immobilisation produite + Charges directes et indirectes pouvant être rattachées de manière certaine à la production de l'immobilisation.

Coût d'acquisition = 5 000 + 1 000 + 12 500 = **18 500 (1pt)**

b. Quel est le traitement comptable des éléments exclus du coût d'acquisition ?

Corrigé : les éléments exclus du coût d'acquisition sont comptabilisés en charges **(0,5pt)**

2. Opérations d'emprunt

Pour financer l'achat de la mini-pelle, la société Jardinpec a souscrit un emprunt d'un montant de 40 000€ sur une durée de 4 ans au taux d'intérêt de 3% à annuité constante. Le montant de l'annuité est de 10 761€.

Travail à faire : compléter le tableau de remboursement de l'emprunt

Année	Capital restant dû début de période	Intérêt	Remboursement du capital	Annuité	Capital restant dû fin de période
2021					
2022					
2023					
2024					

Corrigé (2,5 pts)

Année	Capital restant dû début de période	Intérêt	Remboursement du capital	Annuité	Capital restant dû fin de période
2021	40 000	1 200	9 561	10 761	30 439
2022	30 439	913	9 848	10 761	20 591
2023	20 591	618	10 143	10 761	10 448
2024	10 448	313	10 448	10 761	0

3. Amortissement d'un nouveau matériel

L'entreprise Jardinpec a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire d'une valeur d'entrée, après réduction de 40 000€. Le véhicule pourra être utilisé pendant une durée de 6 ans à compter de sa mise en œuvre. Le directeur de l'entreprise estime qu'il y a une forte corrélation entre les kilomètres parcourus et le chiffre d'affaires qu'il permettra de dégager pour les travaux d'entretien de jardins. Le directeur estime que le véhicule pourra être utilisé pendant 100 000 km

L'utilisation future prévue est la suivante :

Années	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
KM prévus	25 000	28 000	25 000	10 000	7 000	5 000	100 000

Travail à faire

Présenter le plan d'amortissement du nouveau véhicule utilitaire

Corrigé (2,5 pts)

Années	VNC début	Dotation	Amort cumulés	VNC fin période
2021	40 000	10 000	10 000	30 000
2022	30 000	11 200	21 200	18 800
2023	18 800	10 000	31 200	8 800
2024	8 800	4 000	35 200	4 800
2025	4 800	2 800	38 000	2 000
2026	2 000	2 000	40 000	-

4. Dépréciations

A la fin de l'année 2020, l'entreprise JARDINPEC a effectué un test de dépréciation pour un de ses équipements à la suite de l'observation d'indices de dépréciation externes. Fin 2020, la VNC de l'équipement est de 300 000 €. Sa durée de vie restante est estimée à 10 ans. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire. Les cash-flows futurs de l'équipement sont présentés dans le tableau ci joint. Le taux d'actualisation retenu est de

15%. Un intervenant sur la place a fait une proposition d'achat pour 245 000€ à laquelle il faut retirer 20 000€ de frais de sortie.

	Année	FNT	FNT actualisés
2021	1	44 300,00	38 521,74
2022	2	42 900,00	32 438,56
2023	3	41 100,00	27 023,92
2024	4	49 450,00	28 273,20
2025	5	50 650,00	25 182,00
2026	6	49 650,00	21 465,07
2027	7	48 246,00	18 137,46
2028	8	51 066,00	16 693,57
2029	9	48 468,00	13 777,63
2030	10	45 700,00	11 296,34
	TOTAL	471 530,00	232 809,48

Travail à faire :

- A la fin de l'exercice 2020, faut-il constater une dépréciation ? si oui quel est le montant de la dépréciation ?
- Quel est la conséquence sur le plan d'amortissement pour les années postérieures à 2021 ?

Corrigé

a. Calcul de la dépréciation (2pts)

Fin 2020, la VNC de l'équipement est de 300 000€.

La valeur recouvrable est la plus élevée des deux valeurs entre la valeur d'utilité et la valeur de vente (moins les frais de sortie).

La valeur de vente = $245\,000 - 20\,000 = 225\,000\text{€}$

La valeur d'utilité = Somme des FNT actualisés = 232 809 €

⇒ La valeur recouvrable = valeur d'utilité = 232 809€

Donc VNC = 300 000€ comparé à 230 809€ => Il faut constater une dépréciation dont le montant est de **67 191€**

b. Conséquence sur le plan d'amortissement (0,5pt)

Le plan d'amortissement est modifié et recalculé sur la base de la nouvelle VNC de l'équipement, soit 230 809€. La durée de vie restante n'est pas modifiée. La dotation de l'amortissement est recalculée => $230\,809/10 = 23\,081\text{€}$ au lieu de 30 000€.